

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 20 – du 15 mai au 22 mai 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : LE SECTEUR MINIER JORDANIEN

Fort d'une contribution au PIB s'élevant à 2,2 % et de produits (engrais, potasse, phosphate) pointant parmi les principaux postes d'exportation du pays, le secteur minier est central pour la Jordanie. En 2024, les exportations d'engrais azotés ou chimiques (2,4 Mds USD), de phosphate brut (771 M USD) et de potasse brute (657 M USD) représentaient respectivement le 2^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} postes d'exportation du Royaume.

LE CHIFFRE À RETENIR

2,2%

CONTRIBUTION DU SECTEUR
MINIER AU PIB

La Jordanie exporte ses minerais à l'international mais ses principaux marchés sont localisés en Asie. Elle serait à ce jour le 8^{ème} producteur mondial de potasse (le seul dans le monde arabe) et le 5^{ème} producteur de phosphate. Les exportations jordaniennes de phosphate brut se dirigent principalement vers les marchés indiens, indonésiens et européens. Les exportations de potasse sont quant à elles majoritairement destinées aux marchés indiens et chinois, mais ont gagné plus récemment les marchés brésiliens et européens.

Le gouvernement jordanien a adopté une stratégie pour le développement du secteur minier en avril 2024. Les objectifs de cette dernière sont : **(i)** augmenter la contribution du secteur au PIB du niveau actuel de 987 M USD à 2,9 Mds USD d'ici 2033, **(ii)** accroître la valeur actuelle des exportations minières de 1,4 Md USD à 4,9 Mds USD d'ici 2033, et **(iii)** créer davantage d'emplois dans le secteur. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement compte maximiser la création de valeur ajoutée sur le territoire et des partenariats ont été mis en place à cet effet. En février 2025, l'entreprise jordanienne Arab Potash Company (APC) et l'entreprise chimique américaine Albemarle ont signé un accord d'investissement conjoint de 813 M USD visant à accroître la capacité de production en brome de la Jordan Bromine Company.

En parallèle, le gouvernement se lance dans des projets d'infrastructures visant à accroître la productivité du secteur. Un accord (contrat BOT de 2,3 Mds USD) a été signé en septembre 2024 entre la Jordanie et les Émirats Arabes Unis pour la construction d'un chemin de fer reliant le port d'Aqaba aux sites miniers de Shaydieh (phosphate) et Ghror Al Safi (potasse). Ce projet, attendu pour 2030, vise à renforcer les capacités d'exportation de minéraux en facilitant leur transport entre les sites de production et le port d'exportation. Un projet d'expansion des capacités du port industriel d'Aqaba (Jordan Industrial Port Company) - détenu conjointement par l'APC et la Jordan Phosphate Mines Company - a également été réalisé, pour un montant de 204 M USD.

La Jordanie a également lancé des activités d'exploration de ses ressources en minéraux rares et stratégiques. Depuis 2022, le ministère de l'Énergie et des Ressources minérales a signé 11 protocoles d'accord avec des sociétés spécialisées dans les domaines de l'exploration et de la prospection pour mener des études sur la présence de terres rares et de minéraux critiques. Ces études ont démontré la présence de lithium et de cuivre dans des zones telles que la mer Morte, Wadi Araba et Aqaba. La Jordanie explore également, en partenariat avec le Kazakhstan, ses ressources en uranium.

Service Économique d'Amman

ÉGYPTE

1. REcul DU CHÔMAGE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

Selon l'agence nationale des statistiques CAPMAS, le [taux de chômage](#) a été ramené de 6,4% au quatrième trimestre 2024 à 6,3% au premier trimestre 2025. Cette évolution s'explique notamment par l'accès à l'emploi de 342 000 personnes supplémentaires, portant le total des actifs à 33,4 millions. L'écart demeure marqué entre les hommes et les femmes : le chômage touche 16,4% des femmes, contre 3,6% des hommes, bien qu'il soit en baisse de 0,2% par rapport au dernier trimestre de 2024. Les jeunes de 15 à 29 ans concentrent toujours la majorité des demandeurs d'emploi, représentant à eux seuls 58,6% des chômeurs, en repli toutefois par rapport aux 64,6% enregistrés au quatrième trimestre de 2024. La dynamique est également contrastée selon les territoires, le chômage en milieu rural ayant été ramené à 3,6% (contre 4,5% au trimestre précédent) tandis qu'il a progressé en milieu urbain pour atteindre 9,8% (contre 8,9% au trimestre précédent).

2. RÉDUCTION DU DÉFICIT COMMERCIAL EN FÉVRIER

Selon l'agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques CAPMAS, le [déficit commercial](#) s'élève à 2,33 Mds USD en février 2025, soit une baisse de 29,1% en glissement annuel. Cette évolution s'explique notamment par une hausse de 24,1% des exportations en g.a, portée par plusieurs produits : les vêtements confectionnés (+30,6%), les produits pétroliers (+12,2%), les pâtes et préparations alimentaires (+9,3%) ainsi que les matières plastiques sous forme primaire (+3,4%). Les importations ont également diminué, atteignant 6,76 Mds USD en février 2025 contre 6,85 Mds USD un an auparavant, soit une baisse de 1,4% en glissement annuel. Malgré ce contexte, le gouvernement égyptien a revu à la baisse ses objectifs, visant désormais 115 Mds USD d'exportations annuelles d'ici 2030, contre 145 Mds USD initialement annoncés.

3. PUBLICATION DU RAPPORT DE POLITIQUE MONÉTAIRE DE LA BCE

La Banque Centrale d'Égypte (CBE) a [publié](#) son dernier rapport de politique monétaire, dans lequel elle analyse la trajectoire économique du pays, sa position dans le contexte économique mondial et dresse un bilan du premier trimestre 2025. Elle prévoit une poursuite du recul de l'inflation jusqu'à fin 2026, avec un objectif moyen de 7%. Cette baisse s'expliquerait à la fois par les mesures d'assainissement budgétaire engagées par l'État, l'amélioration de l'approvisionnement en biens à

l'échelle mondiale, le retour à la normale du commerce international et les effets des politiques monétaires restrictives mises en place dans de nombreuses économies. Pour autant, des risques demeurent, liés notamment à un éventuel effet de répercussion plus fort que prévu des mesures fiscales sur les prix, à la résurgence du protectionnisme, aux tensions géopolitiques croissantes et à l'aggravation des déséquilibres mondiaux. En matière de croissance économique, la CBE anticipe une croissance du PIB de 4,3% sur l'exercice fiscal en cours (2024-2025), puis de 4,8% en 2025-2026, contre 2,4% en 2023-2024. Cette potentielle reprise, après deux années de croissance atone, reposerait principalement sur le rebond de l'activité manufacturière, la remontée attendue de la production de pétrole brut et de gaz naturel, grâce à de nouvelles découvertes, ainsi que sur la reprise du crédit au secteur privé en monnaie locale, amorcée au troisième trimestre 2024 après un an et demi de baisse continue des prêts accordés.

4. RÉDUCTION TEMPORAIRE DES FRAIS DE TRANSIT SUR LE CANAL DE SUEZ

Depuis le 15 mai, [l'Autorité du canal de Suez](#) a réduit de 15% les droits de passage pour les porte-conteneurs dont la charge excède 130 000 tonnes, pour une durée de 90 jours. Cette mesure fait suite à la rencontre d'[Osama Rabie, président de l'Autorité du canal de Suez](#), avec les représentants de 25 compagnies maritimes internationales et agences de navigation, lors de laquelle des mesures ont été présentées pour favoriser une reprise progressive du trafic par le canal (incitations tarifaires temporaires, partenariats pour l'assurance maritime, organisation d'un forum international). Ces initiatives s'inscrivent dans le sillage du cessez-le-feu entre les États-Unis et les Houthis au Yémen depuis mai, perçu comme un signe d'atténuation du risque maritime dans la région. Pour rappel, les attaques menées par les Houthis contre les navires en mer Rouge ont entraîné une baisse de 62,3 % en g.a. des recettes du canal de Suez au premier semestre 2024-2025.

5. LIVRAISON DU 1^{ER} MÉTRO CLIMATISÉ DANS LE CADRE DU CONTRAT AVEC ALSTOM

Le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Industrie et des Transports, Kamel el Wazir, a [annoncé](#) la livraison au port d'Alexandrie du premier train climatisé Alstom, destiné à la rénovation de la ligne 1 du métro du Caire. Cette livraison s'inscrit dans le cadre d'un contrat plus large pour la fourniture de 55 trains au total, leur mise en service et leur maintenance sur huit ans. Financé par un prêt concessionnel du Trésor français signé en 2022, le projet constitue l'un des

volets prioritaires de l'accord intergouvernemental conclu entre le ministère égyptien des Transports et le ministère français de l'Économie et des Finances. Il répond aux priorités du gouvernement égyptien en matière de modernisation de son réseau de transports.

IRAK

1. RÉGION DU KURDISTAN : SIGNATURE DE 2 CONTRATS DE DÉVELOPPEMENT DE CHAMPS GAZIERS

Lors d'une visite officielle à Washington, le Premier Ministre de la région autonome du Kurdistan (RAK), Masrour Barzani, a assisté lundi 19 mai à la signature de deux contrats majeurs dans le secteur de l'énergie avec les entreprises américaines HKN Energy et WesternZagros. HKN Energy développera le champ gazier de Miran, d'une capacité de 227 Mds de mètres cubes (m³) et WesternZagros celui de Topkhana-Kurdamir (142 Mds m³ de gaz et 900 M de barils de pétrole). La production de gaz est destinée à l'alimentation des centrales électriques. Dans un premier temps pour la production d'électricité de la RAK, puis ensuite pour alimenter le réseau d'électricité national irakien. Ces accords, évalués à plusieurs dizaines de milliards de dollars, ont été conclus sous forme de contrats de partage de production. Ils n'ont pas fait l'objet de concertation avec le gouvernement fédéral de Bagdad, qui considère ce type de contrats, couramment pratiqué par les autorités d'Erbil, comme inconstitutionnels. Une délégation du gouvernement régional du Kurdistan est attendue à Bagdad pour évoquer ce sujet avec les autorités fédérales.

IRAN

1. LE TAUX EFFECTIF D'IMPOSITION INFÉRIEUR AU TIERS DU TAUX LÉGAL

Selon le Centre de recherche du Parlement, l'écart entre le taux effectif moyen pondéré d'imposition des sociétés (7,4%) et le taux légal (25%) observé en 2021/2022 s'explique principalement par la complexité du système d'exonérations et d'incitations fiscales. L'analyse de plus de 300 000 entreprises révèle une distribution hétérogène des taux effectifs d'imposition. Sur la période 2017/2018 à 2022/2023, 67% des entreprises n'ont bénéficié d'aucune exonération, tandis que 14% ont profité d'exonérations quasi-totales, affichant des taux effectifs compris entre 0% et 1%. Durant cette période, en moyenne, 51% des bénéfices des entreprises ont échappé à l'imposition. En 2021/2022, l'analyse des 200 entreprises les plus rentables –

représentant 71% des bénéfices avant impôt de l'ensemble des sociétés – révèle que 66% d'entre elles présentaient un taux effectif inférieur à 10%, et seulement 4% étaient soumises au taux légal. Trois mécanismes principaux expliquent cette concentration des avantages fiscaux au profit des grandes entreprises : **i)** le réinvestissement prioritaire des bénéfices dans les secteurs exonérés fiscalement, **ii)** le lobbying intensif lors de l'élaboration des lois fiscales, **iii)** les pratiques d'optimisation et de transfert de bénéfices, notamment vers des entités partiellement ou totalement exonérées.

2. STRUCTURE DU COMMERCE EXTÉRIEUR HORS PÉTROLE

La part de l'Iran dans les échanges mondiaux continue de se contracter, passant de 0,76% en 2008 à 0,32% en 2022, selon le Centre de recherche du Parlement. L'un des constats les plus préoccupants concerne la contraction des partenaires commerciaux. En 2004/2005, 80% des exportations étaient réparties entre 21 pays, contre seulement 7 pays en 2023/2024. En 2023, trois pays seulement – Chine (28%), Émirats Arabes Unis (13%) et l'Irak (19%) – représentent 60% des revenus des exportations non pétrolières. L'étude examine quatre produits traditionnels de l'Iran : les dattes, les tapis, le safran et les pistaches. Les résultats révèlent une perte de pénétration dans ces secteurs, à l'exception du safran. Pour les pistaches, la part de marché mondiale de l'Iran a chuté de 60% en 2007 à 13% en 2023. Dans l'industrie du tapis, le pays a abandonné son hégémonie à l'Inde. En matière de diversification, le nombre de codes de produits exportés (HS à 6 chiffres) a augmenté de 24% sur deux décennies, passant de 1 968 codes en 2004 à 2 440 en 2023. Cette progression demeure toutefois inférieure à la moyenne mondiale, soulignant l'insuffisance de la diversification en cours. Enfin, le critère de la durabilité révèle des faiblesses structurelles majeures : sur 3909 produits exportés entre 2013 et 2023, 28,7% seulement l'ont été de manière continue, tandis que 43% ont été exportés moins de 5 ans. Le rapport attribue la responsabilité de cette dégradation aux sanctions internationales, qui ont limité l'accès aux marchés et réduit le nombre de partenaires commerciaux.

ISRAËL

1. APPROBATION D'UNE ENVELOPPE DE 800 M€ AU PROFIT DES RÉSERVISTES

Alors que l'armée israélienne a fait massivement appel aux réservistes pour l'extension des opérations militaires à Gaza, le gouvernement israélien a

approuvé le 11 mai un plan d'incitations d'une valeur de 3,4 Mds ILS (environ 800 M EUR) pour les soldats de réserve mobilisés. D'après le Ministre des Finances, cette augmentation des dépenses ne devrait pas creuser le déficit budgétaire car elle serait compensée par des recettes fiscales plus élevées que prévu. Les mesures incluent notamment : **(i)** une prime mensuelle de 5 000 à 20 000 ILS pour les officiers de réserve et des primes spécifiques pour les commandants de réserve ; **(ii)** l'octroi de crédits d'impôts sur le revenu proportionnels à la durée du service de réserve (de 0,5 à 4 points), augmentant ainsi le salaire net des réservistes ; **(iii)** des avantages immobiliers (priorité accrue dans les loteries d'appartements subventionnés et 5 % de réduction sur l'achat de terrains en auto-construction) ; **(iv)** un accès prioritaire à certains services publics ; **(v)** une enveloppe de 100 M ILS pour les familles de réservistes et **(vi)** des subventions pour leurs employeurs.

2. NOUVEL EMPLACEMENT POUR LA 1^{ÈRE} CENTRALE NUCLÉAIRE

Le comité régional de planification du Sud d'Israël a décidé mi-mai de transférer l'emplacement prévu pour une future centrale nucléaire de Shivta vers le complexe "Rogem" dans le Néguev, au sud de Be'er Sheva. L'emplacement de Shivta avait été retenu en 2000 en raison de son éloignement des lieux habités, mais des analyses géologiques ont révélé l'exposition du site au risque de tremblements de terre. Les critères requis pour le nouvel emplacement imposaient un éloignement de 3 km des failles géologiques connues, l'absence de toute population dans un rayon de 5 km et une distance d'au moins 10 km vis-à-vis des frontières nationales et d'autres sites stratégiques. Il n'existe pas de projet formel annoncé de construction d'une centrale nucléaire civile en Israël mais l'État hébreu explore cette possibilité pour produire de l'électricité d'ici 2050 dans le cadre de la transition énergétique.

3. REBOND DU COMMERCE BILATÉRAL AVEC LA FRANCE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

Au 1^{er} trimestre 2025, les exportations de la France vers Israël ont atteint 452 M EUR, en hausse de 4% en glissement annuel. Les importations sont également en forte hausse par rapport au 1^{er} trimestre 2024 : elles s'établissent à 443 M EUR (+11% en g.a.). Pour les exportations, les parfums et cosmétiques ainsi que le matériel électrique sont à un niveau stable (respectivement 65 et 31 M EUR). Les hausses les plus notables concernent les automobiles (+100%, à 42 M EUR) et les produits pharmaceutiques (+80%, à 41 M EUR). La hausse des importations automobiles est le

reflet d'achats massifs effectués à la fin de 2024, livrés ou enregistrés début 2025, en anticipation de la hausse de TVA au 1^{er} janvier. En ce qui concerne les importations, les produits de la culture et de l'élevage, premier poste d'importation, affichent une hausse de 22% entre le T1 2024 et le T1 2025 (à 135 M EUR), suivis par les instruments à usage médical (+6,7%, à 36 M EUR). À noter également la forte croissance des équipements de télécommunication, désormais 4^{ème} poste d'importation (+71%, à 22 MEUR).

JORDANIE

1. AUGMENTATION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LA FRANCE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2025 (+81%)

Alors qu'ils avaient enregistré une diminution de -11,4% en glissement annuel (g.a.) en 2024, les échanges commerciaux entre la France et la Jordanie ont augmenté de +81% en g.a. au T1 2025 atteignant ainsi 135 M EUR. Les exportations françaises se sont élevées à 118 M EUR (+90% en g.a.), contre 16 M EUR pour les importations (+36% en g.a.). Les trois premiers postes d'exportations françaises vers la Jordanie sont les produits de la culture et de l'élevage (37,5%), les produits pharmaceutiques (10%), et les produits de la construction automobile (7%). Concernant les importations, les trois premiers postes sont les articles d'habillement (59,6%), les produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique (20,9%) et les produits de la culture et de l'élevage (10,7%).

2. HAUSSE DES TRANSFERTS DE FONDS DES EXPATRIÉS AU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

Selon des données préliminaires de la Banque Centrale de Jordanie (CBJ), les envois de fonds des expatriés jordaniens auraient enregistré une hausse, au premier trimestre (T1) 2025, de +3% en glissement annuel (g.a.), pour atteindre 889 M USD, contre 863 M USD au T1 2024. Sur le mois de mars 2025, les envois de fonds auraient augmenté de +5,2% en g.a., pour atteindre 283 M USD.

LIBAN

1. REBOND DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET BILATÉRAL AU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

D'après les données des douanes libanaises, le commerce extérieur du Liban a progressé au cours du 1^{er} trimestre 2025, comparé au 1^{er} trimestre 2024, dans un contexte d'amélioration de la situation sécuritaire. Les importations ont augmenté de +10%

en glissement annuel (g.a.), pour atteindre 4,4 Md\$, tandis que les exportations ont connu une hausse de +30% en g.a. pour atteindre 957 M\$. Par voie de conséquence, le déficit commercial s'est creusé de +5,6%, pour s'élever à 3,4 Md\$. La hausse des importations est principalement portée par les achats d'hydrocarbures (+15% à 1,3 Md\$), tandis que celle des exportations est avant tout portée par les ventes de métaux précieux (+120% à 414 M\$). Au plan bilatéral, d'après les douanes françaises, les exportations françaises vers le Liban ont connu une progression marquée de +21% pour atteindre 119 M€, notamment portée par les ventes de produits agroalimentaires (+29% à 25 M€), des équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique (+37% à 15 M€) et des produits chimiques, parfums et cosmétiques (+24% à 20 M€). Les importations françaises depuis le Liban ont en parallèle stagné (-0,2% à 19 M€), générant une amélioration de notre solde commercial trimestriel, qui atteint désormais 100 M€.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. HAUSSE DE BÉNÉFICES DES BANQUES PALESTINIENNES AU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

Les banques locales cotées à la Bourse de Palestine ont enregistré une hausse de 40% de leurs bénéfices au premier trimestre 2025, atteignant 28,9 M USD, contre 20,6 M USD sur la même période en 2024. Ce rebond témoigne d'un début de reprise après des pertes importantes en 2024, malgré la persistance des incertitudes liées à la guerre. L'amélioration est attribuée à plusieurs facteurs, notamment la réévaluation des provisions pour pertes de crédit, la diversification des sources de revenus et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

Aucun établissement n'a affiché de pertes. Les résultats les plus marquants concernent Bank of Palestine (19,6 M USD), Quds Bank (3,88 M USD), Arab Islamic Bank (1,75 M USD), Palestinian Islamic Bank (1,39 M USD), National Bank (1,3 M USD) et Palestine Investment Bank (0,9 M USD).

Ces résultats soulignent la résilience du secteur bancaire local face à un contexte régional toujours instable.

2. RENFORCEMENT DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE PALESTINIENNE

Hussein al-Sheikh, nouveau vice-président de l'Autorité palestinienne, a rencontré des représentants du secteur privé membres de l'organisation YPO, dont plusieurs figures économiques de premier plan. Les discussions ont

porté sur les défis économiques, la situation à Gaza et en Cisjordanie, et la nécessité de renforcer la résilience nationale à travers le soutien au secteur privé.

De son côté, le Premier Ministre Mohammad Mustafa a mené une série de rencontres avec les présidents des chambres de commerce et les représentants des milieux d'affaires à Hébron. Il a réaffirmé l'importance d'un partenariat stratégique entre le gouvernement et les acteurs économiques pour promouvoir la croissance et surmonter les obstacles à l'investissement.

Dans le prolongement de ces rencontres, le Premier ministre Mohammad Mustafa a entériné un décret imposant la préférence nationale dans les marchés publics, à hauteur de 15% du montant des marchés, afin de stimuler la production nationale, soutenir les entreprises locales, et créer des opportunités d'emploi. Le gouvernement a également mené une visite à Hébron pour discuter directement avec les acteurs économiques locaux et renforcer cette dynamique de coopération.

3. HAUSSE DU COMMERCE EXTÉRIEUR AU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

La Palestine a enregistré un volume de commerce extérieur de 1,38 Md USD au premier trimestre 2025, soit une hausse de 15% par rapport à la même période en 2024. Les exportations ont atteint 368 M USD (+18%), tandis que les importations ont frôlé le milliard USD (+14%).

Parmi les principales exportations palestiniennes figurent le fer recyclé, la pierre de construction, l'huile d'olive, les dattes, les meubles en bois, les sacs plastiques et les profilés en aluminium. Du côté des importations, les biens proviennent majoritairement d'Israël et comprennent des denrées alimentaires, matériaux de construction, carburants et équipements électroniques.

En mars 2025, le déficit commercial a atteint 492 M USD, en hausse de 23% par rapport à mars 2024. Les exportations vers Israël restent dominantes (92% du total) et les échanges avec le reste du monde reculent. Ces chiffres traduisent une activité commerciale dynamique, mais un déséquilibre commercial persistant et une dépendance croissante à Israël.

4. FAMINE À GAZA : UNE CRISE HUMANITAIRE SANS PRÉCÉDENT

Près de 500 000 personnes, soit un habitant sur cinq, sont en situation de faim catastrophique, ce qui place Gaza en phase 5 (famine ou catastrophe

humanitaire) selon l'indice IPC. Depuis le blocus total imposé par Israël le 2 mars 2025, les prix alimentaires ont explosé : le sac de farine dépasse 300 USD et le prix du blé a augmenté de 3 000 %. Les habitants survivent avec un seul repas par jour, souvent sans protéines ni légumes.

Malgré l'annonce israélienne du 18 mai autorisant l'entrée de 100 camions d'aide humanitaire, aucune

cargaison n'a encore atteint la population et les Nations Unies déplorent « une goutte dans l'océan » des besoins. Le Programme alimentaire mondial (PAM) dénonce des retards dans les autorisations, l'absence de routes sûres et l'interdiction d'utiliser ses entrepôts, ce qui favorise le chaos et les pillages.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	TP	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,4	5,3*	25*
PIB (Mds USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	383	277	401	540	53	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	3570	6247	4633	54192	4693	5282	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2024 ^E	FMI / WEO	2,4	0,3	3,5	0,9	2,5	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	-7,1	-1,5	-4,1	-8,3	-8,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	91	43	37	68	96	164	86*	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	13,6	2,6	36	3,3	1,6	14,2	48,9	15
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	50,1	n/a	48,7	50,2	n/a	47,6	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1792	426	255	1714	306	426	28	29
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1158	1949	48	1386	43	92	4	6

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / A2 PEU ÉLEVÉ / A3 SATISFAISANT / A4 CONVENABLE / B ASSEZ ÉLEVÉ / C ÉLEVÉ / D TRÈS ÉLEVÉ / E EXTRÊME